

**L'APCVEB communique !**

Pour améliorer le dialogue entre adhérents, élus et habitants de Balma, l'APCVEB renforce sa communication.

Notre site internet (<http://apcveb.free.fr/>), ouvert dans sa nouvelle formule depuis l'été 2002 est actualisé tous les mois, suite aux réunions du conseil d'administration, et davantage si l'actualité l'exige.

Vous y trouverez à la fois des actualités sur la vie de la commune et nos sujets de préoccupation, ainsi que des articles de réflexion et de proposition sur les grands thèmes d'aménagement auxquels nous nous intéressons.

En 2003, nous inaugurons la "lettre d'actualité". Il s'agit d'adresser à ceux qui en feront la demande, la page que vous lisez en ce moment, par messagerie électronique. Un exemplaire papier pourra également être distribué dans les boîtes aux lettres. Pour vous y abonner, écrivez nous à apcveb@free.fr ou, par la Poste, à :

APCVEB
BP 74
31130 Balma Cedex.

Si vous recevez cette lettre par messagerie électronique, utilisez directement les liens qu'elle contient pour accéder au site. Bonne lecture.

Jean-François ALBERT
Président.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, écrivez-nous à l'une des adresses indiquées ci-dessus.

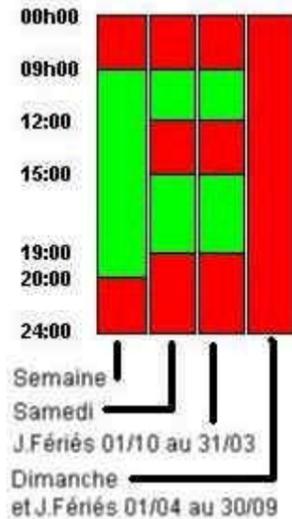
LA LETTRE D'ACTUALITÉ DE L'APCVEB

25 JUN 2003

✎ Avions de Lasbordes

Après une année de discussions dans le cadre du groupe de travail de la Commission Consultative de l'Environnement de Lasbordes, le projet actuel de charte en cours de négociation contient les éléments suivants :

- ✎ Limitation des tours de piste



- ✎ Suppression des tours de piste « basse hauteur » (100 à 150 m)
- ✎ Limitation à 4 des avions simultanément en tour de piste (au lieu de 6)
- ✎ Equipement en silencieux d'échappement de tous les avions-école plus une quinzaine d'autres ; L'Etat a accepté de subventionner ces équipements à hauteur de 50%; des financements complémentaires ont été demandés aux collectivités locales.
- ✎ Possibilité d'identification a posteriori des infractions au tour de piste (contrôle radar)
- ✎ Modification du circuit, dont élévation à 1500 pieds (+ 100 mètres)
- ✎ Création d'un comité de suivi

En ce qui concerne les arrêtés municipaux de Balma, St Orens et Pin Balma interdisant les activités d'écologie : la préfecture a déféré les 3 maires au Tribunal Administratif en février 2002, pour obtenir le retrait des arrêtés ; les maires ont décidé d'attendre le jugement (audience avant le 15 juillet), avant de modifier leur position.

✎ Bruit au CEAT

Des riverains du CEAT avaient alerté l'association à propos du bruit produit par des installations d'essais. Suite à l'intervention de l'association, le CEAT a choisi une entreprise pour insonoriser la ventilation incriminée. Les travaux doivent démarrer fin Juin.

✎ Contournement du CEAT

Le contournement du CEAT se termine. D'après la largeur de la chaussée, il ne semble pas que l'aménagement de pistes cyclables soit prévu. Un oubli ?

✎ Métro et Bus en site propre (TCSP)

Tandis que le métro est annoncé pour fin 2003 avec quelques mois d'avance, le TCSP accusera lui au moins un an de retard. Comment les balmanais rejoindront-ils le terminus de Gramont dans cet intervalle, et comment éviterons-nous un flux de véhicules traversant Balma en l'absence de bus ? L'APCVEB demande à Tisséo-SMTC de prévoir une desserte provisoire qui réponde à ces deux questions

✎ Arrivée du métro et développement de la ZAC de Gramont

Deux adhérents de l'APCVEB participent activement aux réunions (nombreuses) du Comité Consultatif de l'Urbanisme. Après une visite à pied sur les lieux, ce comité étudie et critique le projet proposé par les urbanistes de la CAGT et propose des améliorations. L'APCVEB soutient les recommandations suivantes :

- ✎ Création à court terme de certains tronçons du boulevard de contournement Est de Balma afin de diminuer le trafic de transit dans les rues balmanaises.
- ✎ Développement d'un réseau de liaisons douces : pistes cyclables et chemins piétonniers
- ✎ Séparation des zones d'habitat majoritaire et des zones artisanales ou industrielles
- ✎ Prise en compte des nuisances sonores dues aux avions de Lasbordes
- ✎ Liaisons entre Balma-Centre et le nouveau quartier Balma-Gramont
- ✎ Développement d'un réseau efficace de transports en commun

✎ Antennes de téléphonie

Un groupe de travail est créé par la mairie en vue de proposer, aux opérateurs de téléphonie mobile, une charte sur la mise en place des antennes relais. Un membre du Conseil de l'APCVEB y participe en tant qu'expert. La première réunion s'est tenue fin mai.

✎ Etat de la voirie

Nous nous étions émus de l'état de certaines voiries et trottoirs dans les quartiers les plus anciens de Balma. Il semble que nous ayons été entendus, si l'on en croit les travaux entrepris pour le remplacement des ralentisseurs avenue des Mimosas. Espérons que cette initiative ne restera pas isolée.

✎ Ouverture de l'A20 - Enquête

Fin juin 2003, le contournement de Cahors, dernier tronçon de l'A20, sera ouvert à la circulation. Avec la disparition de ce dernier verrou, les camions fréquentant un axe Paris-Espagne pourraient se multiplier sur la portion de rocade traversant notre commune. Pour évaluer les variations de nuisances, l'APCVEB demande l'accès aux données de comptage sur les tronçons de la rocade, et propose à ces adhérents de nous faire part de leurs observations sur l'évolution du trafic.

Rejoignez l'APCVEB !

L'actualité internationale a récemment éloigné les regards de la vie de la cité. Pourtant des orientations importantes d'aménagement se décident en ce moment. Adhérez et mobilisons nous sur ces projets majeurs pour notre commune. Notre nouveau [site Internet](#) se veut être un lien entre les adhérents, les habitants et les élus. Consultez-le, et transmettez nous vos remarques et idées par [messagerie](#).